

### L'ajournement

Justifie qu'on impose un moratoire... toute politique publique à l'égard de ces questions devra, de propos délibéré ou non établir ces distinctions...

En réponse à la question que le député a posée le 7 novembre, je dirai que le gouvernement n'a entrepris aucune étude sur l'euthanasie. Néanmoins, le député sait peut-être que la Commission de réforme du droit du Canada a, dans son septième rapport annuel de 1977-1978, mentionné l'euthanasie parmi les domaines sur lesquels elle prépare actuellement des documents de travail. Voici la description qu'elle en donne:

Ce document a pour objet d'évaluer dans quelle mesure le droit canadien (en particulier les lois relatives à l'homicide) et la théorie juridique protègent et affirment les divers droits et valeurs mis en cause par la question de l'euthanasie dans un contexte médical... Si la Commission en arrive à la conclusion dans ce document que la loi est actuellement insatisfaisante en matière d'euthanasie, elle formulera des propositions de réforme précises.

Néanmoins, je dois ajouter que le dernier rapport de la Commission, qui a été déposé à la Chambre, précise que le document de travail, qui n'est pas encore publié, porte surtout sur l'interruption du traitement.

Comme le sait certainement le député, la Commission de réforme du droit considère l'opinion qu'elle a exprimée dans le document de travail comme étant une simple ébauche. Pendant à peu près un an après la publication du document en question, la Commission consulte le grand public...

**M. l'Orateur adjoint:** A l'ordre, je vous prie. Je regrette d'interrompre le secrétaire parlementaire, mais son temps de parole est écoulé.

● (2210)

LA DÉRIVATION GARRISON—ON DEMANDE QUE LE PREMIER MINISTRE DISCUTE DU PROJET AVEC LE PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS

**M. Dan McKenzie (Winnipeg-Assiniboine):** Je prends la parole ce soir afin d'approfondir les questions que je posais hier au premier ministre (M. Trudeau) et au secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. MacGuigan).

Le Canada court actuellement à la fois un très grave danger, car le projet de dérivation Garrison, dans le Dakota du Nord, pourrait très bien être mis à exécution à toute vapeur, tout en ayant une occasion en or d'entrer en contact avec le nouveau gouvernement de Washington, qui voudrait bien établir rapidement de bonnes relations de travail entre nos deux pays. Tous les députés de la Chambre ont été encouragés par l'intérêt que le nouveau gouvernement a manifesté à l'égard des questions canadiennes. Le fait que le président ait téléphoné au premier ministre hier, dès la première journée de son mandat, est un indice de l'importance que l'on accorde à Washington aux affaires canadiennes. Le problème, qui est de taille, est que le nouveau Congrès est mal informé sur le projet de dérivation Garrison.

Il me semble qu'il est très possible que l'on demande à certains nouveaux membres du Congrès de prendre des décisions sur le projet Garrison sans être vraiment éclairés sur la question. Le gouverneur du Dakota du Nord prétend qu'il n'a eu vent d'aucune déclaration officielle en provenance d'Ottawa. En réponse à la question que je lui ai posée à la

Chambre hier, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a fait remarquer que le gouvernement canadien a bel et bien fait de nombreuses démarches officielles auprès du gouvernement américain au sujet du projet Garrison.

Le nouveau gouverneur du Dakota du Nord, M. Olson, qui vient d'être élu, a fait des déclarations fort troublantes à propos du projet Garrison et des répercussions qu'il pourrait avoir sur le réseau hydrographique canadien. Le gouverneur Olson est un ancien procureur général de l'État du Dakota du Nord, et à ce titre, il a intenté plusieurs poursuites judiciaires visant à forcer le parachèvement du projet Garrison malgré les objections du Canada. Dans une conférence de presse tenue le 15 janvier à James Town, au Dakota du Nord, le gouverneur Olson a menacé de demander une injonction contre le département de l'intérieur pour le forcer à débloquer les cinq millions de dollars que le département retient en attendant d'en savoir davantage sur l'incidence du projet sur le réseau hydrographique canadien.

Le gouverneur Olson a dit à un groupe de pression mixte des États-Unis qui s'oppose à la dérivation Garrison que les travaux devraient se poursuivre jusqu'à ce que la preuve ait été faite qu'ils mettent la pêche et l'agriculture du Manitoba en danger. Il a été prouvé bien des fois que l'envahissement des eaux manitobaines par une nouvelle faune et une nouvelle flore aquatique serait un danger réel et aurait des effets désastreux. Le gouverneur Olson a promis de résoudre le conflit dans les dix-huit premiers mois de son mandat. Les déclarations qu'il a faites jusqu'ici me portent à croire qu'il veut tenir sa promesse aux dépens de la qualité des eaux canadiennes.

Il est de notoriété publique que le représentant du Dakota-Nord au Congrès, Mark Andrews, soit en faveur de la dérivation Garrison. A la réunion du groupe interparlementaire Canada-États-Unis qui s'est tenue à Calgary en août 1979, je l'ai entendu dire que les seuls adversaires du projet Garrison étaient des «écologistes fanatiques». Cette expression ne convient guère au gouvernement du Manitoba, aux députés fédéraux, à la Société Audubon des deux côtés de la frontière et aux scientifiques américains et canadiens de premier ordre.

Notre ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Axworthy) a eu une réaction naïve au blocage de 5 millions de dollars par le département de l'Intérieur; il a dit que le Canada disposait maintenant d'un «veto» sur le projet. C'est ce que rapportait le *Free Press* de Winnipeg du 20 novembre 1980. Il est maintenant clair que nous n'avons ni veto ni voix à Washington.

Il est absolument essentiel que nous envoyions immédiatement à Washington une délégation parlementaire expliquer notre position au nouveau Congrès. Je veux rappeler encore une fois que cette délégation est nécessaire, comme l'a si éloquemment démontré mon collègue le député de Portage-Marquette (M. Mayer) le 13 janvier. Le gouverneur Olson semble chercher un affrontement avec nous et nous devons présenter notre cause au Congrès dès maintenant.